

Bulletin communal

VUADENS



N° 98 - Avril 2026



Sommaire

Page 4

➤ COMPTES 2025

Page 7

➤ BILAN DE LÉGISLATURE

Page 12

➤ NOAM REY S'EN VA

Page 16

➤ 10^e PROGRAMME FRITIME

Page 20

➤ INTERVIEW ROBIN GOLLIARD

Page 24

➤ LES GESTES QUI SAUVENT

Page 28

➤ LE BULLE-ROMONT, UN ENJEU CENTRAL

Page 35

➤ CAMP OJ 2026

Page 5

➤ INDICATEURS FINANCIERS

Page 8

➤ ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

Page 15

➤ EMS DE LA SIONGE DERNIÈRE LIGNE DROITE

Page 18

➤ LE CAFÉ DE LA GARE REVIT

Page 23

➤ PROGRAMME SENIOR+

Page 25

➤ « PAPIKA-CANNELLE » AUX RENCONTRES THÉÂTRALES DE BULLE

Page 32

➤ LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Page 39

➤ 3^e MARCHÉ ARTISANAL



LE VUADENS DE DEMAIN



Noam Rey, syndic

Ce numéro du Bulletin communal revêt une dimension particulière puisqu'il s'inscrit dans la dernière année de la législature 2021–2026. C'est donc aussi le moment de porter un regard sur le chemin parcouru et sur le travail accompli ces dernières années au service de notre Commune.

Durant cette législature, le Conseil communal s'est attaché à renforcer les bases du fonctionnement de la Commune tout en préparant les investissements qui accompagneront le développement de Vuadens dans les années à venir. La modernisation de l'administration, la révision de plusieurs règlements communaux, la mise en place de nouveaux outils de gestion ainsi que la préparation de nombreux projets d'infrastructure constituent des étapes importantes pour l'avenir de notre village.

Plusieurs projets importants sont aujourd'hui engagés ou en phase de préparation. Ils concernent notamment les infrastructures, la mobilité, les réseaux d'eau ou encore les équipements destinés à la population et aux sociétés locales. Ces projets demandent du temps, des études et des procédures parfois longues, mais ils dessinent le Vuadens de demain, un avenir assuré grâce aussi à des finances saines.

Au-delà des dossiers et des projets, cette législature aura surtout été marquée par les nombreuses ren-

contres et par l'engagement remarquable des sociétés locales, des bénévoles et de toutes celles et tous ceux qui contribuent, chaque jour, à la vitalité et à la cohésion de notre Commune.

Pour ma part, ces années au sein des autorités communales, et plus particulièrement dans la fonction de syndic, ont été une expérience profondément enrichissante. Elles m'ont permis de mesurer combien la gestion d'une commune repose avant tout sur la confiance, le dialogue et l'engagement collectif.

La vie amène parfois à ouvrir de nouveaux chapitres. À l'approche de la prochaine législature, il est aussi temps pour moi de transmettre progressivement le relais. Je quitte cette fonction avec reconnaissance pour la confiance qui m'a été accordée et avec la conviction que Vuadens dispose de bases solides pour poursuivre son développement.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil communal, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration, les membres des commissions et du Conseil général ainsi que toutes les personnes qui s'engagent pour la vie de notre village.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce Bulletin communal.



(photo Crystal Follonier)

Impressum

Bulletin communal : n° 98, avril 2026

Éditeur : Commune de Vuadens

Rédacteur responsable : Jean-Bernard Repond

Photo de couverture : Jean-Bernard Repond

Graphisme : RMG Design, Fribourg

Impression : media f imprimerie SA, Bulle

COMPTES 2025

BONNE SURPRISE AU RENDEZ-VOUS

Les années se suivent et se ressemblent. Budget et comptes, c'est un peu Jean qui pleure à l'automne puis Jean qui rit au printemps. Présentation et explications avec Noam Rey, syndic.

➤ **Vous aviez bouclé le budget 2025 avec pas mal de difficultés, or voilà que vous présentez une nouvelle fois des comptes nettement bénéficiaires, quelles en sont les raisons ?**

C'est vrai que ces dernières années nous tenons toujours le même discours mais fort heureusement des événements favorables nous permettent à chaque fois de boucler les comptes positivement. L'exercice 2025 présente un résultat excédentaire de CHF 354'000, versus un budget déficitaire de CHF 991'000, ce qui représente une amélioration par rapport au budget de CHF 1'345'000. Dieu sait pourtant que ce budget avait été difficile à boucler. Les discussions tant au sein du Conseil communal qu'en celui du Conseil général ont été nourries. On était bien toutes et tous d'accord de ne pas nous contenter d'un tel résultat. Raison pour laquelle on a veillé au contrôle des charges. C'est ainsi que la quasi-totalité des postes sont en dessous du budget, à l'exception de celui qui concerne les contributions de la Commune aux frais de crèche pour les parents (+CHF 70'000 par rapport au budget) et celui qui touche au parc informatique de l'Administration communale (+ CHF 10'000) pour le renforcement de la cybersécurité.

➤ **C'est donc que les recettes ont réservé encore une fois de bonnes surprises ?**

C'est cela, les rentrées fiscales ont été supérieures à nos attentes. L'amélioration par rapport au budget est de l'ordre de CHF 700'000. Il s'agit surtout d'impôts extraordinaires sur les successions et sur les gains immobiliers. À relever par ailleurs que l'EMS de la Sionge a bouclé à l'équilibre, si bien qu'il nous a ristourné une contribution de quelque CHF 130'000. On peut aussi signaler une rentrée extraordinaire provenant de l'acompte versé sur la vente d'un terrain (CHF 70'000).

➤ **Est-ce à dire que la Commune de Vuadens vit des années d'opulence ?**

Il faut nuancer cette appréciation. Oui, c'est vrai, on s'inscrit dans la lignée de résultats positifs. Néanmoins, on constate que l'exploitation ordinaire reste difficile à boucler. Elle est même déficitaire en 2025. Ce qui signifie que les recettes d'impôts ne permettent pas de couvrir le fonctionnement de la Commune. C'est grâce à des événements exceptionnels que la situation est saine, ce qui n'est pas une surprise, on le sait. Vuadens dispose d'un capital propre important car elle a fait des opérations significatives ces dernières an-

nées. Citons pour exemple la vente d'un terrain pour la construction de l'EMS de la Sionge il y a deux ans et, à plusieurs reprises, des rentrées fiscales extraordinaires. Ce qui signifie que si on n'agit pas maintenant, on va vers des années financières difficiles. C'est pour cela que des opérations comme la vente du terrain du Pré de la Cure est indispensable dans notre planification financière.

➤ **Vuadens poursuit une politique d'investissement, quelle en est votre interprétation ?**

Nous partageons les mêmes préoccupations financières que la plupart des communes périphériques. Quand on a une population qui stagne et des charges liées qui augmentent, on est ennuyés. En Gruyère, ces prochaines années, on prévoit quelque CHF 300'000'000 d'investissements (construction d'EMS, Centre sportif et 4^e CO). Mais comme on se situe dans l'agglomération, qu'on est bien desservi par les transports publics et qu'on peut continuer à se développer, alors ça nous permet de prendre le virage qu'on a déjà entamé durant cette dernière législature. Il faut qu'on poursuive avec ce même dynamisme.

On constate que ces dernières années la population a légèrement augmenté mais qu'en revanche les

retrées fiscales sur le revenu et la fortune stagnent. On se doit donc de prendre un virage avec notamment le développement de nouveaux quartiers. La vente puis le lotissement du Pré de la Cure vont être doublement bénéficiaires pour la Commune. Non seulement on vend le terrain mais ensuite on bénéficiera de l'apport de nouveaux contribuables, soit par l'imposition immobilière soit par l'impôt ordinaire. On dispose des infrastructures suffisantes pour absorber une population supplémentaire.

➤ Investissements dynamiques et endettement sont-ils compatibles ?

Je réponds à cette question en me référant à des indicateurs financiers, en particulier à celui qui concerne l'évolution de notre dette

communale par habitant. Celle-ci a fortement augmenté ces dernières années. Elle était d'environ CHF 3'300 en 2024 et de près de CHF 5'200 en 2025. Une première lecture laisse supposer qu'on a un endettement qui est fort, ce qui est juste en soi mais il faut mettre cette dette en relation avec un cycle d'investissements. Dans le bilan, l'état des dettes est de l'ordre de CHF 20'000'000 à fin 2024. On monte à CHF 23'500'000 à fin 2025. Cependant, si on regarde les investissements, ceux-ci ont été de plus de CHF 4'000'000 en 2025. On constate donc que l'endettement découle presque franc pour franc des investissements qu'on réalise. Aujourd'hui, on n'emprunte pas pour financer le déficit opérationnel, ce qui est très important. Avec la vente à venir de terrains, cet

endettement va sensiblement se réduire ces prochaines années. On se trouve dans la même situation qu'un néo-proprétaire qui acquiert un bien immobilier et qui s'endette dans un premier temps. C'est un choix délibéré, on n'est pas victimes d'une situation. Pour mémoire, la vente du terrain du Pré de la Cure représentera une rentrée financière de CHF 14'500'000. Ainsi la dette nette par habitant va sensiblement diminuer.

Jean-Bernard Repond

RAPPORT SUR LES FINANCES COMMUNALES

APPEL À LA VIGILANCE

Le troisième et dernier rapport cantonal annuel sur les finances communales, basé sur les comptes 2024, révèle une situation qui, globalement, se pèjore. Le Service des communes tire la sonnette d'alarme. Une lecture fine de ses considérations et conseils sont consultables sur: <https://www.fr.ch/diaf/scom/actualites/finances-communales-2024-et-surveillance-financiere-du-service-des-communes>

Parmi une avalanche de chiffres et de comparaisons tous plus intéressants les uns que les autres présentée dans ce rapport, ne retenons ici que quelques enseignements généraux. Comme celui-ci : en 2024, 44% des communes ont connu un déficit opérationnel; elles n'étaient qu'un tiers en 2023. Cette proportion grimpe même à 58%, soit 73 communes sur 126, si on exclut du résultat d'exploitation les opérations financières.

Le rapport met notamment le doigt sur la stagnation des revenus fiscaux (-0,65%). Les recettes fiscales sur les personnes morales ont même diminué de 17,2% entre les exercices 2023 et 2024. On distingue cependant de grandes disparités entre communes. Dans l'analyse, il faut prendre en considération des éléments comme la taille des communes, leur évolution démographique et des caractéristiques urbaines ou rurales.

Dès cette année, le Service des communes applique de nouveaux processus pour accompagner les communes qui en font la demande. Le but premier est évidemment d'éviter que des situations financières communales se détériorent trop gravement. La notion de conseil prévaut donc dans les recommandations que le Service des communes entend apporter.

Ci-dessous, nous reproduisons un tableau qui présente une comparaison entre la moyenne cantonale 2024 sur les finances communales et la situation financière de la Commune de Vuadens. Sa lecture doit intégrer les remarques formulées par le syndic Noam Rey dans l'article consacré à la présentation des comptes 2025.

Jean-Bernard Repond

Indicateurs financiers MCH2	Moyenne cantonale 2024 selon rapport sur les finances communales 2024	Vuadens 2024 selon rapport de gestion	Commentaires selon le Service des communes
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	55,29%	106,98%	< 100% bon 100% – 150% suffisant > 150% mauvais
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	57,47%	177,24%	À moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle: Haute conjoncture : > 100% Cas normal : 80 -100% Récession : 50 – 80%"
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0,67%	2,21%	0% – 4% bon 4% – 9% suffisant > 9% mauvais
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	130,13%	174,09%	< 50% très bon 50% – 100% bon 100% – 150% moyen 150% – 200% mauvais > 200% critique
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	16,36%	14,84%	< 10% effort d'investissement faible 10% – 20% effort d'investissement moyen 20% – 30% effort d'investissement élevé > 40% effort d'investissement très élevé
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	6,44%	7,61%	< 5% charge faible 5% – 15% charge acceptable > 15% charge forte
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	1937,00	3311,56	< 0 CHF patrimoine net 0 – 1'000 CHF endettement faible 1'001 – 2'500 CHF endettement moyen 2'501 – 5'000 CHF endettement important > 5'000 CHF endettement très important
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	8,10%	21,89%	> 20% bon 10% – 20% moyen < 10% mauvais

BILAN DE LÉGISLATURE

IL S'EN EST PASSÉ DES CHOSES...

Fragilité du temps qui passe, mémoire fragmentée, ainsi va la vie... C'est dire l'importance, occasionnellement, de faire étape. En cela, le bilan de législature établi par le Conseil communal, disponible sur le site officiel, revêt un caractère de première importance. Il mesure de manière circonstanciée et précise le degré d'atteinte des objectifs que l'Exécutif s'est fixés il y a cinq ans. Un outil précieux, aussi bien au service des élus que de l'ensemble de la population.

Plutôt que paraphraser le Conseil communal, auteur de ce rapport, le plus judicieux consiste à reproduire quelques éléments contenus dans la conclusion de celui-ci. On y lit: « Au terme de cette législature 2021-2026, le Conseil communal de Vuadens peut présenter un bilan globalement positif. Les objectifs fixés au début du mandat ont été poursuivis avec constance, rigueur et transparence. La grande majorité des projets liés au fonctionnement communal ont été réalisés ou fortement avancés, permettant de moderniser l'administration, de renforcer la gestion financière et d'améliorer les prestations offertes à la population. »

Le rapport évoque notamment l'importance des investissements engagés, qu'il s'agisse des infrastructures routières, des mises en séparatif, de la mobilité douce, des équipements sportifs ou des projets liés à l'EMS.

Les yeux dans les yeux

Au début de la législature, le Conseil communal a identifié les projets prioritaires qu'il entendait mettre en œuvre. Lors d'une séance au vert à laquelle il a convié les cadres de l'administration, il a retenu, sous la supervision d'un consultant externe, près d'une huitantaine de dossiers. Ce document a guidé son action tout au long de la législature. Au terme de celle-ci, il a procédé à un bilan détaillé, projet par projet. Vous trouverez ces informations exhaustives sur le site de la Commune. Retenons ici simplement que les projets liés au fonctionnement sont majoritairement aboutis ou bien avancés. On fait le même constat pour les projets d'investissement, davantage de ceux-ci se situant dans les phases d'étude, d'enquête ou de préparation, ce qui reflète le cycle normal de développement des projets d'infrastructure.

Enfin, ce précieux rapport du Conseil communal conclut avec cet enseignement: « Cette législature aura été marquée par un important travail de structuration, de planification et de préparation. Les bases administratives, financières et stratégiques sont aujourd'hui solides. La Commune dispose des outils nécessaires pour transformer les projets planifiés en réalisations concrètes au cours des prochaines années. »

Jean-Bernard Repond

CHIFFRES EN VRAC

Population: en cinq ans, la population de Vuadens a augmenté de 4,08%. Elle est passée de 2'487 habitants à 2'590

Emploi: la Commune compte 1'453 postes de travail

Personnel communal: les emplois communaux sont de 14,76 équivalents plein temps contre 13,90 en 2021

Permis de construire: pour la période 2021 à 2025, 285 dossiers de demandes de permis de construire ont été traités

Capital propre non affecté: à fin 2025, il s'élève à plus de CHF 13'000'000

Investissements: durant cette législature, le total des investissements nets réalisés est de quelque CHF 11'000'000

Crédits votés: durant les cinq derniers exercices comptables, 52 investissements ont fait l'objet de demandes de crédit au Conseil général pour un montant global de CHF 25'000'000

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

CONTINUITÉ À L'EXÉCUTIF

Les élections communales du 8 mars ont livré leur verdict. En résumé, on retiendra que la participation s'est élevée à 52,36% pour le Conseil général et à 56,38% pour le Conseil communal. La répartition des sièges à l'Exécutif demeure inchangée : trois pour Le Centre qui devient le premier parti avec 32,8% des suffrages, deux pour le Mouvement Indépendant (23,6%), deux pour le PS-Les Verts (22,2%) et deux pour le PLR (21,4%). Deux nouveaux font leur entrée au Conseil communal : Jean-Noël Gobet pour Le Centre et Philippe Schindler, en remplacement de Patricia Gremaud, pour le PLR. Au Conseil général, on assiste à un renforcement du Centre (8 sièges, soit +1) et à la perte d'un siège pour l'UDC (de 3 à 2). Le Mouvement Indépendant, le PS-Les Verts et le PLR maintiennent respectivement leurs 8, 7 et 5 sièges.

RÉSULTATS CONSEIL COMMUNAL

Liste 1 Le Centre

Sont élus : Alexandra Clerc (s) 446 ; Sébastien Meyer (s) 327 ; Jean-Noël Gobet 314

Vient-ensuite : Nuno Pais Bernardo 312

Liste 2 PS-Les Verts

Sont élus : Dominique Ropraz (s) 375 ; Emmanuel Romanens (s) 286

Liste 3 Parti libéral-radical

Sont élus : Patrick Dumartheray (s) 288 ; Philippe Schindler 209

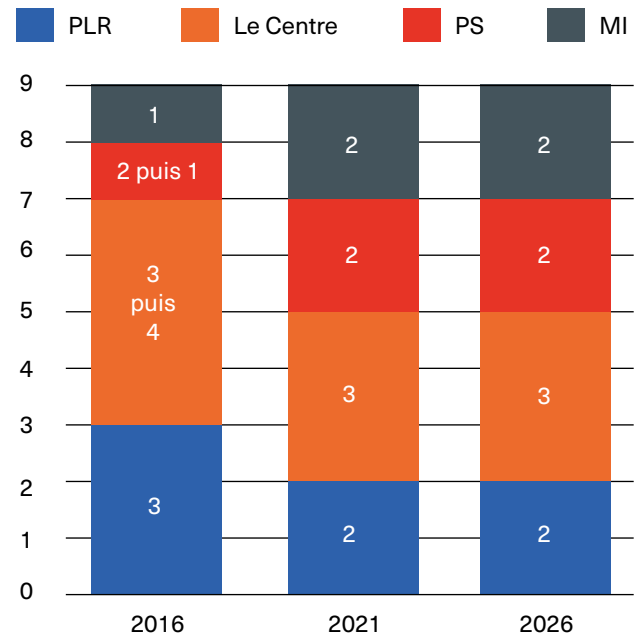
Viennent-ensuite : Patricia Gremaud (s) 205 ; Daniel Walther 205

Liste 4 Mouvement Indépendant

Sont élus : Alain Heimo (s) 380 ; Cédrick Seydoux (s) 373

Vient-ensuite : Yvan J. Ngon A Ziem 194

Conseil communal (évolution des sièges)



Noam Rey a été élu en octobre 2019, un siège s'étant libéré suite à la démission d'une élue PS. C'est à ce moment-là que Le Centre a obtenu son 4^e siège, et que le PS a perdu son 2^e siège.

RÉSULTATS CONSEIL GÉNÉRAL

* Elu-e au Conseil communal

Liste 1 Le Centre

Sont élus : Alain Genoud (s) 342, Diane Rouiller (s) 312, *Alexandra Clerc 306, Tiffany Currat 297, Nathan Ropraz 278, Marc Progin (s) 276, Claude Oberson 267, Florence Romanens (s) 262, *Jean-Noël Gobet 247, Nuno Pais Bernardo 246

Viennent-ensuite : *Sébastien Meyer 224, Joël Overney 216, Thierry Dématraz 210, Brenda Ducarroz 203, Valérie Sottas 196, Joël Rime 186

Liste 2 PS-Les Verts

Sont élus : Marie Levrat (s) 290, *Dominique Ropraz 269, Valérie Schaller 242, Elsa Romanens (s) 236, *Emmanuel Romanens 223, Jonas Ottiger (s) 213, Guylhaine Teyssier (s) 206, Aristides da Fonseca Gonçalves 190, Matthieu Giller 188

Viennent-ensuite : Gwendoline Perazzini 188, Murielle Magnin 187, Christophe Yenni 167, Mohamed Azzouzi 158

Liste 3 Parti libéral-radical

Sont élus: Nathalie Romanens Scaiola (s) 273, Rose Progin 259, Benjamin Thürler 231, Anne-Catherine Barras-Moret (s) 218, Lionel Suchet 185

Viennent-ensuite: *Patrick Dumartheray 184, Yves Brodard 168, *Philippe Schindler 167, Daniel Walther 161, Josselin Catillaz 160, Hervé Théraulaz 159, Nadia Gremaud (s) 156, Carlos Carvalho de Almeida 151, Wendy Masiero 147, Bertrand Sottas 142, Patricia Gremaud 135

Liste 4 Mouvement Indépendant

Sont élus: Jacques Chollet (s) 326, Vincent Genoud (s) 285, François Genoud (s) 277, Dirk Tomaschek 269, Isabelle Sebastiani (s) 255, Bernard Sudan (s) 243, *Cédric Seydoux 242, Pierre-Alain Genoud 236, Christiane Schouwey (s) 235

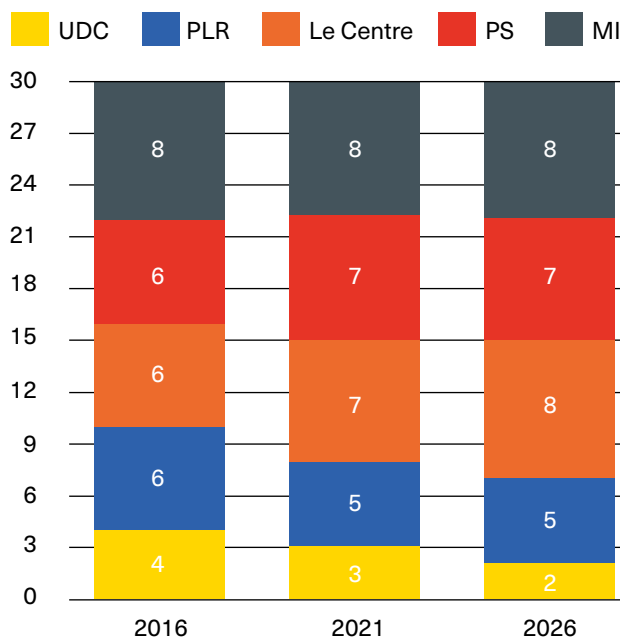
Viennent-ensuite: Jean-Fernand Castella 232, *Alain Heimo 230, Emilie Vonlanthen 227, Carole Joye 219, Manon Wicht 215, Allan Favre 203, Annick L'Homme 203, Beat Vonlanthen 201, Marguerite Pasquier 197, Vincent Etter 196, Alexandre Vienne 196, Yvan J. Ngon A Ziem 185, Delphine Genoud 182, Stéphanie Beaud 181, Noé Buchs 180, Hervé Vaillant 156, Arnaud Salmon 155

Liste 5 UDC

Sont élus: Jérôme Moret (s) 169, Charlize Moret 102

Viennent-ensuite: Elouan Murith 91, Vanessa Diaz Domingues 88

Conseil général (évolution des sièges)



REMERCIEMENTS À PATRICIA GREMAUD



Élue au Conseil communal en mars 2021, Patricia Gremaud a siégé durant toute la législature 2021–2026. Elle a dirigé avec engagement le dicastère de l'agriculture, de l'environnement, des endiguements, du triage forestier et du tourisme. Elle a représenté la Commune au sein de plusieurs commissions et associations intercommunales, notamment celles du Triage forestier de la Sionge, de l'EMS de la Sionge et de divers syndicats.

Elle a également mené plusieurs dossiers importants pour la Commune, tels que la rénovation des chalets de la Cuvigne-Dessous et des Portes-d'Enbas, la création d'un canapé forestier, la rédaction d'un règlement sur les parchets communaux, ainsi que bien d'autres projets encore.

Au terme de cette législature, elle termine ses fonctions au sein de l'Exécutif à la suite des élections. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement exemplaire, sa disponibilité et sa motivation de chaque instant.

Nous lui souhaitons une belle retraite, riche de temps consacré à sa famille et aux loisirs qui lui tiennent à cœur. Nous nous réjouissons également de la croiser lors de prochains événements villageois.

Le Conseil communal

L'HEURE EST AUX RÉACTIONS

Au lendemain des élections communales du 8 mars, les mêmes représentants des partis et mouvement dont nous avons sollicité les espoirs et prédictions avant le scrutin réagissent aux résultats enregistrés par leurs formations respectives.



Alain Genoud
(Le Centre)

Notre bilan est très positif : nous restons le premier parti au Conseil communal en maintenant nos 3 sièges et devenons le premier parti au Conseil général en passant de 7 à 8 sièges.

Notre campagne était axée sur la rencontre avec la population, sans en faire trop.

Nos conseillers communaux ont travaillé avec sérieux et pragmatisme ces cinq dernières années, en présentant des projets certes audacieux, mais réfléchis et bien ficelés. Nos conseillers généraux ont défendu avec application des projets bénéfiques pour la Commune. Tout ce travail a été salué par les électeurs vuadenois, que nous remercions du fond du cœur pour leur confiance.

Nos candidats étaient pour la plupart des gens du village, qui s'investissent pour la communauté, les clubs et les sociétés. Des nouvelles forces sont venues compléter notre liste. Ces personnes, déjà très bien intégrées à Vuadens, désirent s'investir encore à l'avenir pour notre village.

Beaucoup de défis nous attendent ces prochaines années et les membres du Centre sont prêts à les relever.



Marie Levrat
(PS-Les Verts)

Nous souhaitons remercier les Vuadenoises et Vuadenois qui nous ont fait confiance lors de ces élections. Grâce à ce soutien, notre groupe a maintenu ses 7 sièges au Conseil général et ses 2 sièges au

Conseil communal. Plusieurs nouveaux élus vont faire leur entrée au Conseil général.

Ces élections nous permettront non seulement de continuer avec les projets entamés durant la précédente législature mais surtout d'amener de nouvelles propositions pour la Commune de Vuadens. Durant la campagne, nous avons d'ailleurs détaillé de nombreux projets pour la Commune que nous souhaitons maintenant mettre en œuvre. Que cela passe par la cohésion sociale et le soutien aux personnes qui en ont besoin, par exemple par l'instauration d'une heure par semaine de soutien scolaire à la maison pour les familles qui en ont besoin, ou par la mobilité, avec un plan communal de mobilité douce, nous allons continuer à nous engager pour améliorer le quotidien des habitantes et habitants du village.



**Jérôme Moret
(UDC)**

Nous avons suivi attentivement les élections communales de 2026. Pour nous, il était clair que notre soutien allait à deux partis. Nous souhaitons que Le Centre et le PLR conservent leurs sièges, voire que

le PLR en obtienne un troisième.

Je regrette que l'UDC ne soit pas représentée à l'Exécutif; il nous est en effet difficile de trouver des candidats prêts à s'afficher ouvertement.

Concernant la syndiculture, nous espérons que ce poste, particulièrement important, revienne au Centre ou au PLR.

Au final, les différentes forces politiques sont néanmoins bien représentées.



**Nathalie Romanens Scaiola
(PLR et citoyens)**

La liste PLR proposait une belle palette de candidats. Nous espérions, avec ces nouveaux visages et la fraîcheur de la jeunesse, pouvoir obtenir des sièges supplémentaires au Conseil général. Cela n'a

malheureusement pas suffi. Cependant, nous avons pu placer 3 nouveaux membres en maintenant nos 5 sièges et en abaissant ainsi la moyenne d'âge du groupe à 37 ans.

Au niveau communal, la situation reste inchangée, puisque nous préservons nos 2 sièges. La surprise est toutefois venue de Philippe Schindler, qui a évincé sa colistière Patricia Gremaud. Le nouveau conseiller communal siègera au côté de Patrick Dumartheray, conseiller sortant.

Le PLR vuadenois va dès à présent, avec ses nouvelles forces jeunes et dynamiques, dépoussiérer son image et travailler dans de nouvelles perspectives d'avenir.

Nous profitons de réitérer nos remerciements aux citoyen-ne-s qui nous ont apporté leur soutien durant cette période électorale et dans les urnes.



**Isabelle Sebastiani
(Mouvement Indépendant)**

Le 8 mars a confirmé la confiance que la population place dans notre démarche citoyenne. En conservant nos 8 sièges au Conseil général et nos 2 sièges au Conseil communal, les habitantes et habitants de Vuadens réaffirment leur soutien à une ligne

claire: agir concrètement, au-delà des partis, pour le bien commun. Le fait d'être soutenus avec une telle constance depuis 2016 montre que notre engagement répond à un besoin réel et durable dans la Commune. Nous sommes fiers d'avoir convaincu de nouvelles personnes de rejoindre notre mouvement sur la base de nos actions.

Nous remercions chaleureusement la population pour sa confiance renouvelée. Avec une liste riche et variée, nous avons pu refléter la diversité de notre commune. «Vuadens, notre point commun» reste l'élan qui guide chacune de nos démarches.

Nous saluons également l'engagement remarquable de nos deux conseillers communaux, actifs dans des dicastères très exposés avec les nombreux chantiers en cours. Leurs excellents scores témoignent de la reconnaissance de leur travail. Nos membres investis dans les commissions constituent aussi un maillon essentiel de notre présence au service du village. Nous poursuivrons notre engagement avec pragmatisme, transparence et sens des responsabilités.

NOAM REY S'EN VA

L'ENGAGEMENT POLITIQUE DANS LE SANG



Le syndic Noam Reya surpris son monde en fin d'année dernière lorsqu'il a annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat lors des élections communales 2026. Des raisons professionnelles ont dicté son choix. Retour avec l'intéressé sur un engagement politique initié très tôt et qui l'a amené à faire partie des élus au sein du premier Conseil général de Vuadens, en 2016. Il n'avait alors que 28 ans.

La politique et la vie publique ont toujours passionné le jeune syndic... retraité. Il en explique la genèse ainsi : « Depuis mon plus jeune âge, les dimanches de votations, les résultats d'élections ou les débats sur les enjeux communaux, canto-

naux ou fédéraux ont suscité chez moi un intérêt particulier. Cette curiosité est née très tôt, déjà à l'école primaire. » Noam se souvient comme si c'était hier lorsque son maître, Daniel Bovigny, avait ouvert la discussion sur l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne : « Il nous avait expliqué, de manière neutre et pédagogique, les enjeux et le fonctionnement de notre système politique. J'avais trouvé cela passionnant. » S'en est suivi un premier engagement très concret, son implication au sein du conseil des élèves, notamment lors de l'inauguration du nouveau complexe scolaire.

Dans la foulée, avant même sa majorité, Noam a fréquenté plusieurs assemblées de partis afin de mieux comprendre les différentes sensibilités politiques. « C'est finalement en 2006, à l'âge de 18 ans, que j'ai décidé d'adhérer au Parti démocrate-chrétien (PDC) qui correspondait le mieux à mes valeurs, se souvient-il. La même année, porté par l'enthousiasme de la jeunesse, je me suis présenté aux élections au Grand Conseil. Le résultat fut modeste mais cette première expérience m'a permis de découvrir la réalité de la politique. »

Les années qui ont suivi ont été pour Noam une période d'apprentissage.

Entre 2006 et 2016, ce dernier a participé à de nombreuses campagnes électorales en s'impliquant dans les structures de son parti.

Première élection

Un tournant important s'est produit en 2016 lors de la constitution du premier Conseil général de Vuadens. Noam Rey : « J'ai eu la chance d'être élu et de pouvoir m'engager dans les affaires communales. J'ai assumé la fonction de chef de groupe, un rôle qui me correspondait particulièrement car il implique de rechercher le dialogue, le compromis et la construction de majorités. »

En 2019, une nouvelle étape s'est ouverte pour Noam. Lors d'une élection complémentaire, il a été élu au Conseil communal. La confirmation est venue deux ans plus tard lors des élections générales. Dans la foulée, ses collègues l'ont porté à la syndiculture. À 33 ans, il devenait un des plus jeunes syndics du canton. « Devenir syndic change profondément la perspective, analyse-t-il. On représente désormais la Commune à l'extérieur et l'on est appelé à siéger dans différentes commissions et associations régionales. C'est ainsi que j'ai participé à plusieurs discussions importantes pour notre région, notamment concernant





l'implantation de l'EMS de la Sionge à Vuadens ou encore les réflexions autour du 4^e CO.»

Dans le vif du sujet

Noam Rey a expérimenté grandeur nature ce qui est réellement un engagement au service de la collectivité. « Les sollicitations sont nombreuses et diverses, analyse le syndic en partance. Certaines pour féliciter, proposer des idées ou s'engager pour la Commune, ce qui est encourageant. D'autres concernent des dossiers anciens, parfois bloqués depuis plusieurs années. Dans ces situations, il est essentiel de rappeler que les décisions ne dépendent pas des personnes mais des lois, du contexte et du principe d'équité. »

Noam, au terme de son mandat, se félicite de la situation financière de la Commune qui permet d'envisager l'avenir avec davantage de capacité d'investissement. « Chaque année sans investissement est un temps perdu, est-il convaincu, car les besoins ne disparaissent pas et les coûts augmentent. Investir aujourd'hui, c'est préparer l'avenir de la Commune et éviter un cercle vicieux où le manque d'investissement finit par coûter encore plus cher. »

Riches échanges humains

Au-delà des dossiers, Noam Rey

estime que sa fonction de syndic lui a offert de magnifiques moments d'échanges humains, notamment avec le personnel communal, administratif en particulier. « Sans collaborateurs et collaboratrices engagés, l'exercice politique serait tout simplement impossible », relève-t-il. Et d'exprimer sa reconnaissance aussi envers ses collègues du Conseil communal, avec une pensée particulière pour Patricia Gremaud dont le mandat prend fin, le verdict des urnes ayant décidé ainsi. Que dire encore de ces moments vécus au milieu de la population, comme lors des fêtes nationales : « Ces opportunités illustrent parfaitement la simplicité de la politique suisse. On peut débattre vigoureusement sur certains sujets et se retrouver ensuite autour d'une soupe de chalet et d'une saucisse de veau... »

Noam reconnaît que tout n'a pas toujours été simple : « Certaines décisions liées notamment à l'aménagement du territoire nous ont été imposées par des niveaux supérieurs, sans réelle marge de manœuvre. Ces situations ont parfois eu des conséquences difficiles pour certaines familles et il revient au syndic d'annoncer ces décisions. Ce sont des moments délicats, où l'on doit faire preuve de clarté et d'honnêteté. La gestion du personnel ou certaines médiations entre habitants font aussi partie des responsabilités. »

Sur un plan plus personnel, comment le jeune « syndic retraité » perçoit-il son départ du Conseil communal ? « Ces années ont été passionnantes. Mais la vie amène aussi de nouveaux choix. J'ai récemment repris des fonctions professionnelles importantes qui exigent un engagement conséquent. C'est là l'une des limites du système politique de milice : on ne vit pas de sa fonction de syndic. À un moment donné, il faut faire des choix pour son avenir. » Est-ce à dire qu'on ne reverra plus Noam Rey dans le costume du politicien ? « Mon retrait de la vie politique communale n'est pas une rupture. Je ne ferme aucune porte. Cette expérience a été extrêmement enrichissante et, si c'était à refaire, je repartirais sans hésiter. » Donc, pour l'heure, place à un avenir professionnel prometteur. Et qui sait, plus tard...

Jean-Bernard Repond



RAIFFEISEN



Ce qui nous différencie:
l'engagement.

Nous affectons nos bénéfices à nos réserves pour offrir une sécurité élevée.

Nous nous engageons en faveur de la stabilité et de la confiance. Parce que nous sommes une coopérative.

En savoir plus: 

UP GROUP

La **plateforme élévatrice de travail** est notre passion depuis 1979. Tout comme la technologie d'accès en hauteur, nous développons et perfectionnons continuellement nos produits.

Actuellement, nous disposons d'un **parc de location de plus de 1'500 machines** et d'un réseau national en matière de **formation et de service**. Louer ou acheter des plateformes de travail, les envoyer en réparation ou former votre personnel pour utiliser ces engins - chez nous, vous obtenez toutes les prestations sous un même toit.

Notre agence de Vuadens (route du Briez 181) est à votre disposition au numéro 026/919.37.37 ou par courriel à l'adresse info@upsa.ch.

Visitez également notre site www.upgroup.ch

EMS DE LA SIONGE

DERNIÈRE LIGNE DROITE

Le nouvel EMS de la Sionge revêt sa volumétrie définitive. Sa construction est entrée dans sa dernière phase. Le déménagement des résidents des actuels EMS de Vuadens et de Sâles est prévu en février 2027.

Coordinateur de projets pour le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG), Patrick Vallat évoque avec sérénité et confiance l'ouverture prochaine de cette nouvelle structure qui pourra accueillir jusqu'à 123 personnes âgées. Son constat, à dix mois de cette importante mutation : « Tout se passe bien. On met beaucoup de pression pour que les entreprises respectent les délais. Toutes jouent parfaitement le jeu, à tel point que nous sommes en avance sur le chantier. On a déjà commencé à réceptionner certaines parties de l'ouvrage. Néanmoins, on a décidé de ne pas faire rentrer les pensionnaires plus rapidement que prévu, soit en février 2027, afin que la transition s'opère dans les meilleures conditions possibles. »

L'été et l'automne seront mis à contribution pour se concentrer sur les travaux de finition et l'installation du mobilier. La capacité d'accueil du nouvel EMS est supérieure à celle des deux EMS actuels réunis mais il faut se souvenir que celui-ci fait partie d'une planification des besoins en lits définie à l'échelon du district. « Le nouvel EMS de Sorens sera aussi mis en service le printemps prochain, commente Patrick Vallat. Dans la foulée devrait débuter la construction du nouvel EMS de la Jogne à Charmey dont le projet se trouve actuellement en phase de mise à l'enquête. Si tout se dé-



L'EMS de la Sionge à dix mois de sa mise en service (photo J.-B. Repond)

roule comme prévu, les résidents de l'EMS actuel de Charmey seront accueillis pendant les deux années que dureront les travaux dans l'actuel EMS de Vuadens. »

Le souverain gruérien a voté en 2022 un crédit d'investissement qui comprend encore la construction d'un nouvel EMS à Pringy. Où en est ce dossier ? Réponse de Patrick Vallat : « Pringy va se faire un jour mais on est dépendant de l'avancement du projet La Maison du gruérien. Ce dernier est bloqué par des oppositions au PAD depuis trois ans. On ne peut pas se permettre d'attendre, si bien qu'on a pris le parti de construire un nouvel EMS à Broc plus tôt que prévu. Nous allons lancer ce printemps l'appel à candidatures pour ce concours afin d'avoir une alternative pour répondre aux besoins, mais si le PAD de Pringy se débloque, le projet d'EMS à Pringy restera prioritaire. Pour ce nouvel EMS à Broc, il faudra un nouveau vote populaire qui devrait intervenir au plus tôt en automne 2027. L'avenir nous dira dans quel ordre finalement seront réalisés les homes de Pringy et de Broc. »

Jean-Bernard Repond

BÂTIMENTS ACTUELS : QUEL AVENIR ?

La conseillère communale Alexandra Clerc représente la commune-siège au sein de la commission de bâtisse. C'est vers elle qu'on se tourne pour connaître l'avenir des bâtiments de l'actuel EMS : « Dans un premier temps, nous accueillerons les résidents de l'EMS de la Jogne pendant la construction du nouvel EMS à Charmey, puis en principe, pour la même raison, ceux de Broc. Nos locaux devraient donc remplir la même fonction pendant encore cinq ans. Prochainement, le Conseil communal de Vuadens aura à se pencher sur l'avenir de ces bâtiments. On se dirige à première vue vers l'établissement d'un pôle médical et l'aménagement d'appartements protégés. Une mixité avec des logements conventionnels est aussi envisagée. »



10^e PROGRAMME FRITIME

Le programme FRITIME, une initiative cantonale destinée à soutenir les communes dans leur politique de promotion d'activités extrascolaires, boucle à Vuadens sa dixième édition. Coordinatrice de ce programme, Cindy Buchs jongle avec pas mal d'impératifs pour en assurer le succès, édition après édition : « Afin d'obtenir la reconnaissance et l'appui du canton, les communes ont l'obligation de mettre au minimum douze activités en place par année. La subvention cantonale porte sur deux phases, une première de quatre ans et une seconde de deux ans. À Vuadens, nous en sommes à deux catalogues et plus de trente activités par année ! »

Destiné à tous les enfants en âge de scolarité obligatoire, soit jusqu'à la fin du CO, le programme FRITIME offre une grande palette d'activités. « Il y en a vraiment

pour tous les goûts, ajoute Cindy Buchs. À l'ouverture des inscriptions, c'est chaque fois un « mini Paléo », l'attrait est immédiat. Il est procédé selon le principe « premier arrivé, premier servi » mais nous demandons aux enfants de choisir dans un premier temps une seule activité afin de laisser la possibilité à chacun de bénéficier d'une activité de son choix. »

Pour ce 10^e catalogue, un soutien financier supplémentaire de la part de la Commune a permis d'étoffer le programme avec des temps forts comme une visite de la patinoire BCF Arena ou de super moments passés à L'Entrepôt.

Jean-Bernard Repond

**Marché
Artisanal**

DE 10H À 16H

SAMEDI 2 MAI 2026

PLACE DE L'ÉCOLE 25
(PLACE ENTRE LES DEUX ÉCOLES)

VUADENS

BEAUCOUP D'ARTISANS DU VILLAGE, MAIS AUSSI DES ENVIRONS ET MÊME D'AUTRES CANTONS ROMANDS VOUS FONT DÉCOUVRIR LEUR ART. DE LA POTERIE, DES PRODUITS DU TERROIR, DES DÉCORATIONS FLORALES, DIVERS BIJOUX VARIÉS, DES PLANTONS POUR VOTRE JARDIN ET BIEN PLUS ENCORE VONT ÉMERVEILLER VOS YEUX !

UNE BELLE OCCASION D'ACHAT POUR LA FÊTE DES MAMANS !

ACCÈS: MERCI DE PRIVILÉGIER LES TRANSPORTS PUBLICS AVEC LE MOBUL, LE BUS OU LE TRAIN.



*Massages - Drainage Lymphatique
Réflexologie - Hirudothérapie (Sangsues)*



*La Léchère 5 - 1628 Vuadens
079 322 26 24 - www.vanessentiel.ch*

LE CAFÉ DE LA GARE REVIT

Fermé pendant quelques mois au début de l'année dernière, le Café de la Gare a repris des couleurs dès l'été passé avec l'arrivée de ses nouveaux tenanciers, Pier Remo et Duygu Mascaro.



(photo J.-B. Repond)

«Le coup de cœur des époux Mascaro pour le Café de la Gare pourrait bien déboucher sur une idylle de longue durée. « Nous sommes heureux dans notre nouvel environnement », clament-ils en chœur, attablés au milieu du café qui revêt désormais le décor d'un ancien wagon GFM.

Les parcours professionnel et de vie de Pier Remo et de Duygu se sont rejoints il y a six ans lorsque ensemble ils se sont lancés dans l'animation et la gestion de La Chaumière, à Ursy. Une première aventure couronnée de succès, teintée de business, de Covid... et de la naissance de leur petite fille. Arrivés à six mois du terme de leur bail, les Mascaro ont entendu avec intérêt les sirènes en provenance de Vuadens... « Tout s'est conclu rapidement et de manière très fluide avec la Commune propriétaire », relève Pier Remo. Un concept a été défini, les travaux de transformation ont été engagés et déjà l'heure était venue de rouvrir le Café de la Gare. Outre la décoration et le mobilier, une attention soutenue a été portée à la lumière. Plus de rideaux mais de beaux vitrages qui offrent une transparence bienvenue.

EN ÉQUIPE

C'est assez normal de le penser... mais c'est encore plus important de le dire : Pier Remo et Duygu font la paire au travail comme dans la vie. « C'est vrai, font-ils, on se complète parfaitement. » Alors que Madame œuvre en cuisine, Monsieur se trouve, lui, au contact direct de la clientèle. Il se charge aussi des aspects administratifs. Sa formation en économie hôtelière et ses expériences de gestionnaire dans plusieurs établissements publics constituent de solides atouts.

Duygu Mascaro, à l'instar de son mari, est tombée dans la marmite de la restauration toute petite : « Mes parents tenaient une pizzeria à Bulle, à la rue de Gruyères. J'ai effectué un apprentissage de cuisinière au Gruyérien, à Bulle également. Puis, après quelques années passées au Restaurant des Granges, à La Tour-de-Trême, j'ai passé ma patente de tenancière et j'ai repris La Croix-Fédérale, au Crêt, en affaire familiale. » La suite, on la connaît : direction Ursy avec Pier Remo !



➤ Et pour faire halte culinaire, désormais il n'y a pas mieux que le Café de la Gare de Vuadens !

UNE QUESTION D'AMBIANCE

Le couple Mascaro attache la plus grande importance à la qualité de l'accueil. « Je le dis franchement, s'exclame dans un large sourire Duygu, mon plus grand plaisir est... de faire plaisir ! » On le ressent naturellement, il n'y a aucun doute à cela.

La nouvelle équipe se compose d'une douzaine de personnes. « Nous sommes aussi une entreprise formatrice, précise Pier Remo. C'est ainsi qu'en cuisine, nous avons à notre service une jeune fille de Vuadens qui termine son apprentissage. » À noter encore que la philosophie des nouveaux tenanciers consiste à se fournir en marchandises au maximum auprès des commerces spécialisés du village. Cette volonté de s'inscrire dans un tissu social local se confirme aussi dans les relations que le couple a déjà tissées avec les sociétés.

En peu de temps, le couple Mascaro a réussi à s'attacher une clientèle diversifiée. À celle émanant de Vuadens et des environs s'ajoutent les fidèles qui ont apprécié leur accueil et leur cuisine au Crêt et à Ursy.

L'emplacement du Café de la Gare est aussi l'assurance d'une belle visibilité. Mais c'est bien connu, il ne suffit pas d'être vus, encore faut-il donner prétexte aux gens de passage de faire halte. Et pour faire halte culinaire, désormais il n'y a pas mieux que le Café... de la Gare de Vuadens !

Jean-Bernard Repond

Dans le Bulletin communal de mai 2024, présentant Théo Golliard, on titrait « Tel père, tel fils ». Faisons plus ample connaissance aujourd'hui avec Robin. « Si ce n'est lui, c'est donc son frère », le titre qui s'applique à l'aîné de la fratrie est tout trouvé.



Robin à gauche et Théo à droite; au but, leur grand-papa feu Paulon Golliard

ROBIN GOLLIARD

SI CE N'EST LUI, C'EST DONC SON FRÈRE

Comme Théo, son cadet de trois ans, Robin Golliard (1999) a toujours baigné dans le milieu du football, une affaire de famille, tant du côté de son papa Michel que de sa maman Valérie. « Mes parents nous ont toujours soutenus, souligne Robin. Ils nous ont transmis leur passion. Encore aujourd'hui, on peut compter sur leur soutien alors même que nous sommes parvenus Théo à Winterthour et moi à Yverdon-Sport à obtenir un statut de professionnel auquel nous avons toujours aspiré. »

Pas que le foot

Si le football a toujours été un sujet de prédilection autour de la table familiale, pas question de solder la scolarité pour autant. « Le football n'a jamais été la priorité numéro 1 pour mes parents, relève Robin. Notre avenir professionnel a toujours prévalu. Mais comme les choses se sont plutôt bien passées sur le plan scolaire, le temps n'a pas manqué pour suivre avec beaucoup d'engagement une filière sportive. »



Sous les couleurs du FC Bulle...

Commencée sur le terrain des Colombettes, la carrière de Robin a pris, dès ses 11 ans, le chemin du Team AFF. Avec assiduité, il a franchi avec succès toutes les étapes de la filière qui « écume » les effectifs au fil des années selon un système pyramidal, les faisant passer de cent vingt en moins de 12 ans à vingt-cinq en moins de 16 ans.

Direction Young Boys

À sa sortie du CO effectué à La Tour-de-Trême, Robin a pris la direction de Fribourg où il allait déjà s'entraîner quatre à cinq fois par semaine et le Collège de Gambach. « J'ai été intégré en section sport, art et formation conçue pour des sportifs comme moi, explique Robin, ce qui m'a offert des facilités pour assister aux entraînements. » Son baccalauréat en poche, il a commencé l'uni en économie et droit politique. « J'ai momentanément pris une pause dans mes études afin de consacrer toute l'énergie nécessaire à ma carrière de footballeur. »

À 16 ans, Robin a eu l'occasion d'effectuer un test aux Young Boys. « Lors d'un match amical joué sur la pelouse principale du Wankdorf, j'ai eu le bonheur de marquer le seul but du match contre Lucerne, se souvient-il. Le lundi matin, j'étais intégré dans l'effectif des moins de 17 ans. » Sa progression s'est poursuivie, palier après palier. Robin garde principalement en mémoire un titre de champion suisse en moins de 17 ans et un autre de vice-champion en moins de 18 ans. S'en est suivie une sélection dans l'équipe des réserves avec qui il a gagné le championnat de première ligue. À signaler que dix des onze titulaires de cette brillante équipe de jeunes sont devenus professionnels. Une équipe qui a joué la Ligue des champions des jeunes contre Manchester United, la Juventus et Valence, rien que ça !

Détour par le FC Bulle

Alors que tout semblait se dérouler au mieux dans la perspective de devenir professionnel, Robin a été freiné net dans son élan : « Au terme de mon passage chez les moins de 21 ans, je n'ai pas obtenu le contrat que j'espérais. Après des essais à Servette et Thoune, j'ai décidé à l'intersaison d'intégrer le FC Bulle. Il m'a fallu du temps pour rebondir, d'autant plus que le COVID est passé par là. »

La saison 2021-2022 a vu Robin jouer un rôle central au sein du FC Bulle, une saison ponctuée par les finales de promotion de première ligue et une ascension obtenue à domicile contre Tuggen devant 4500 spectateurs.

La saison suivante, en Promotion League, Robin l'a commencée par un doublé contre Chiasso. Il l'a terminée avec la bagatelle de quinze buts à son actif.

Contrat de pro

Plus très à l'aise au FC Bulle après le licenciement de son entraîneur Lucien Déneraud, Robin a pris la direction du FC Breitenrain qui avait l'habitude de jouer le haut du tableau en Promotion League. Bien lui en a pris puisque lors de sa deuxième saison dans le club bernois, l'année dernière, il a inscrit 26 buts, le record absolu de la troisième division du football national.

« Quand il en va ainsi, sourit Robin, évidemment que le téléphone commence à sonner... » C'est ainsi qu'Yverdon-Sport qui aspire à remonter rapidement en Super League lui a proposé son premier contrat professionnel.

« C'est vraiment un aboutissement pour moi, j'ai signé un contrat de trois ans qui démontre la confiance qu'on m'accorde. Je peux de cette façon continuer à me développer sans trop de pression même si celle-ci n'est jamais absente car il s'agit lors de chaque entraînement et de chaque match d'assurer sa place dans l'effectif de base. »

Seul néo-professionnel d'un effectif d'une trentaine de joueurs, Robin n'a pas tardé à faire sa place. Il figure de plus en plus régulièrement sur la feuille de match avec un statut de titulaire. À mi-mars, son compteur de buts indiquait cinq goals. Avec ce temps fort : ce but synonyme de victoire et de qualification pour les quarts de finale de la Coupe suisse marqué à la 115^e minute dans le derby vaudois contre le Lausanne-Sport ! À Yverdon, la fusée Robin Golliard est lancée.

Jean-Bernard Repond



... et celles d'Yverdon-Sport

Traiteur « Es Novalys »

Claude Tornare
Rue du Rosé 121
1628 Vuadens
079 233 35 39

Livraison de repas à domicile
7/7, livraison gratuite

4X4 REPOND

Vidéo de nos véhicules
en scannant ce code :



Nous vous assurons.
Avec rapidité, fiabilité et
professionnalisme.

Martial Seydoux, Conseiller en assurances
M 079 446 21 58, martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
Bastien Ecabert

Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

156893

Boulangerie R.C. Audergon

Charmey
026 927 11 87

Vuadens
026 912 74 13



boulangerie-du-parc@bluewin.ch

PROGRAMME DE LA COMMISSION SENIOR+



La Commission Senior+, en collaboration avec l'EMS de la Sionge, s'adresse aux personnes de 60 ans et plus et vous propose plusieurs activités pour la session d'été et d'automne.

Aide administrative : Avez-vous droit aux prestations complémentaires? Renseignements auprès d'Emmanuel Romanens au 079/915.61.64.

Aide aux technologies : Une permanence informatique est toujours disponible. Appelez Noé Romanens au 077/424.23.16 et convenez d'un rendez-vous. Il se déplacera à votre domicile au tarif de CHF 30.- de l'heure. La première heure est payée par la Commune.

Atelier de lecture : Se divertir, se cultiver et échanger.

Cartes ou jeux : Convenez d'une date avec l'EMS de la Sionge au 026/916.10.21.

Chant : Chanter est une passion, venez la partager le mercredi de 9h45 à 11h15 avec les résidents de l'EMS.

Cuisine : Préparer des légumes le vendredi de 9h45 à 11h15 à l'EMS de la Sionge.

Gym douce : Vous voulez maintenir votre forme en toute convivialité, alors rendez-vous le lundi de 9h45 à 11h15 à l'EMS de la Sionge.

Lotos : Vous aimez jouer ou alors aider, venez à l'EMS de la Sionge le dernier mercredi du mois de 14h45 à 16h30 sauf exception, dates notées dans le journal du Foyer. Le carton est à CHF 3.-.

Messe : Une messe est célébrée à l'EMS les jeudis de 9h45 à 11h15.

Marche : Va et découvre ton village et d'autres itinéraires avec visites d'artisans et d'exploitations aux dates mentionnées dans l'agenda.

Patois : Vous aimez pratiquer cette langue ancestrale, appelez le service d'animation de l'EMS au 026/916.10.21 pour connaître les prochaines dates.

Yoga : Préservez votre équilibre et votre autonomie, rendez-vous les mercredis de 16h45 à 17h45 à la **salle de rythmique**, rue des Écoles 29. Hors vacances scolaires.

Merci de vous inscrire auprès de la personne responsable de l'activité :

Valérie Chaperon : ValC
Françoise Egger : FrE
Maguy Progin : MaP

Louis-Philippe Clerc : LPC
Nicole Flury : NiF
Christiane Schouwey : ChriS

DATE	ACTIVITÉ	INSCRIPTION	DÉLAI	LIEU
21 avril 2026	Physiologie cours équilibre	NiF : 079/634.25.89	20 avril	14h parking de l'école
5 mai 2026	Visite d'artisan ou marche	NiF : 079/634.25.89	4 mai	14h parking de l'école
16 mai 2026	Paprika-Cannelle aux rencontres théâtrales bulloises			19h Hôtel de Ville à Bulle
19 mai 2026	Visite artisan ou marche	NiF : 079/634.25.89	18 mai	14h parking de l'école
20 mai 2026	Atelier de lecture	FrE : 079/582.53.44	19 mai	14h Rte des Colombettes 236
2 juin 2026	Visite exploitation ou marche	NiF : 079/634.25.89	1 juin	14h parking de l'école
16 juin 2026	Visite exploitation ou marche	NiF : 079/634.25.89	15 juin	14h parking de l'école
17 juin 2026	Atelier de lecture	FrE : 079/582.53.44	16 juin	14h Rte des Colombettes 236
1 septembre 2026	Reprise des marches	NiF : 079/634.25.89	31 août	14h parking de l'école
16 septembre 2026	Atelier de lecture	FrE : 079/582.53.44	15 septembre	14h Rte des Colombettes 236
14 octobre 2026	Atelier de lecture	FrE : 079/582.53.44	13 octobre	Rte des Colombettes 236
11 novembre 2026	Atelier de lecture	FrE : 079/582.53.44	10 novembre	14h Rte des Colombettes 236
9 décembre 2026	Atelier de lecture	FrE : 079/582.53.44	8 décembre	14h Rte des Colombettes 236

La personne responsable de l'activité se tient à disposition pour vos déplacements (sauf pour les tables de bistrot).



PREMIERS SECOURS

LES GESTES QUI SAUVENT

Place à la pratique (photos Cédric Seydoux)

On pense toujours que ça n'arrive qu'aux autres... et un jour c'est vous qui avez le « pépin », accident ou autre soudain problème de santé. Ou alors vous êtes témoin d'une telle scène et vous devez agir rapidement. Dans ce cas, vous serez content.e de connaître les gestes qui sauvent.

C'est pour savoir comment faire face à ce genre de situation que le 26 novembre dernier la Commune a organisé une soirée de formation aux premiers secours. Dix-huit personnes ont manifesté leur intérêt pour cette initiation prodiguée par des professionnels.

Dans une première partie théorique, les bons gestes sont expliqués. S'ensuivent les exercices pratiques sur des mannequins ou entre participants. Le tout se déroule dans une ambiance concentrée mais conviviale. Les cas abordés couvrent les situations allant de la position de sécurité pour les blessés, le massage cardiaque, l'utilisation du défibrillateur, etc. En fin de séance, un diplôme attestant de leur participation aux cours est remis aux participants.

La Commune a l'intention d'organiser les séances de formation tous les deux ans. Un flyer d'inscription sera distribué en temps utile. Le cours est bien sûr gratuit mais l'inscription est obligatoire car pour assurer une formation de qualité le cours est limité à vingt participants (premiers inscrits, premiers servis). Les employés communaux bénéficieront également d'une formation.

Appareils de défibrillation à disposition

Pour information, trois appareils de défibrillation se trouvent sur le territoire communal, l'un à gauche de l'entrée de la salle communale, un autre auprès de l'entreprise Hubert Etter. Le troisième se trouve actuellement à l'intérieur de la buvette du terrain de football et le processus est en cours pour le déplacer à l'extérieur afin qu'il soit accessible en tout temps. Lorsque l'on sait que dans les cas de problème cardiaque chaque seconde compte, connaître la position de ces appareils peut faire gagner un temps précieux. Petite astuce à savoir, au moment où l'appareil est dégagé de son support, cela enclenche une sirène, le but est d'attirer l'attention de toute personne se trouvant dans les environs et dont l'aide sera sûrement bienvenue.

Une instruction « étape par étape » explique comment utiliser l'appareil correctement mais évidemment avoir l'occasion de l'utiliser lors d'une formation vous permettra de gagner du temps.

Pierre-Alain Genoud



Une première partie théorique suivie avec attention

« PAPIKA-CANNELLE »

AUX RENCONTRES THÉÂTRALES DE BULLE



Pour une première, c'était une première ! Les membres de la troupe théâtrale issue de la Commission Senior+ de Vuadens ont vécu en novembre dernier une expérience sur les planches qui continue à nourrir leur enthousiasme.

(photo K. Aeschlimann)

À tel point qu'ils vont remonter sur scène dans quelques jours, à l'Hôtel de Ville de Bulle où se déroulera une nouvelle édition des Rencontres Théâtrales de Bulle (RTB).

Participante comédienne de cette belle aventure à la fois théâtrale et humaine, Nicole Flury se fait l'interprète de ses collègues: « C'est vrai que nous avons encore un peu la tête dans les étoiles, s'enthousiasme-t-elle. Ce projet mis en place dans le cadre de la Commission Senior+ a pris corps rapidement et il a réuni une bonne vingtaine de personnes, toutes fonctions confondues. Metteuse en scène incroyable de gentillesse et de savoir-faire, Marie-Jo Jordan a réussi à tirer le meilleur des acteurs et actrices amateurs que nous sommes. »

Le public a répondu présent lors des trois représentations qui ont eu lieu en novembre. « C'était salle comble à chaque fois, se félicite encore Nicole Flury, et les retours des spectateurs et spectatrices ont été très encourageants pour toute la troupe. »

Inespérée, l'occasion est donnée à cette joyeuse équipe de seniors de prolonger le plaisir d'une présence sur scène. Invitée à se produire dans le cadre des Rencontres Théâtrales de Bulle, la troupe a accepté de relever le défi. Elle se produira sur la scène de l'Hôtel de Ville le **samedi 16 mai prochain, à 19 heures**. Qu'on se le dise!

Jean-Bernard Repond

Girard frères sàrl

Menuiserie | Ebénisterie Charpente Brevet fédéral

À vous, citoyennes et citoyens de Vuadens,
Merci pour votre confiance et votre fidélité.
Ensemble, nous faisons vivre une commune forte,
solidaire et tournée vers l'avenir.
Avec toute notre reconnaissance.

Team Girard Frères Sàrl

1667 Enney | 079 563 17 00 | info@girard-freres.ch



[girard-frères.ch](http://girard-freres.ch)



A R C A D 3 8
Direction de travaux & Architecture

Avant



Après



Recherchez-vous un partenaire régional dont la
structure demeure familiale pour une nouvelle
construction ou une transformation ?



Allez découvrir notre site internet ou contactez-nous.

ARCAD 38 Sàrl | Philippe Décotterd | Route Principale 174 | 1628 Vuadens
+41 79 745 93 63 | www.arcad38.ch | info@arcad38.ch





Fromagerie
Vuadens *Cédric Descloux*

Toutes les saveurs du terroir gruérien !

+41 (0)26 912 40 08 www.fromagerievuadens.ch  

✦ 95% de vous-même agit sans que vous en ayez conscience. ✦
Et si vous rencontriez cette partie cachée ?

Grâce au test musculaire, la kinésiologie vous permet d'entrer en dialogue avec cette partie cachée.



Douleurs, fatigue, stress, performances et tant d'autres, peuvent bénéficier de ces bienfaits.

A la Fée Verte
KINÉSIOLOGIE



Emilie Fragnière
En formation
☎ 079 790 88 07
🌐 www.emilie-fragniere.ch
📷 [kinesiologiefeeverte](https://www.instagram.com/kinesiologiefeeverte)
Route Principale 299
1628 Vuadens

|| Réserver en ligne ||

Un massage

Sportif Détente

Ursula Fragnière

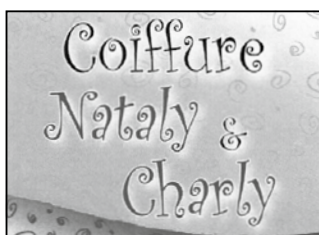
Massothérapie

079 617 24 86

Reconnue RME et ASCA

www.ursula-fragniere.ch
ursula.fragniere@websud.ch
Route Principale 299 - 1628 Vuadens

Route des Colombettes 236
1628 Vuadens



Tél. 026 912 78 46



ESPERANZA 
ARTISAN TORRÉFACTEUR
Café torréfié au village!

AU TRAVAIL, CHEZ SOI, EN MANIFESTATIONS
VUADENS, 026 919 80 80, ESPERANZA.CH

LES LIGNES DE CHEMIN DE FER DE VUADENS

LE BULLE-ROMONT, UN ENJEU CENTRAL

À l'heure où la mobilité est une question essentielle, il n'est pas inintéressant de constater que les défis d'aujourd'hui prennent leur origine dans un passé déjà lointain. Situé sur d'importants axes de communication remontant à la préhistoire, Vuadens n'a pas échappé non plus à la guerre du rail qui fut, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'expression d'un enjeu central, à la fois politique et économique.



Un groupe de cheminots pose devant le train Bulle-Romont en gare de Bulle en 1942 (Archives GFM)

Vuadens dans la mouvance de son voisin bullois

Au milieu du XIX^e siècle, lors de la planification du réseau ferré suisse, la région de la Gruyère souhaitait que la principale ligne est-ouest passe par Berne, Fribourg, Bulle et Vevey ou au moins que la ligne reliant Lausanne à Fribourg passe par Bulle ou ses environs. Cette option paraissait évidente, d'où la relative passivité des Bullois (Jean-Pierre Dorand : *Chemins de fer et régions dans le Canton de Fribourg entre 1845 et 1878*, pp. 35-36). Mais si cet itinéraire correspondait bien à certaines préoccupations économiques et politiques, les considérations techniques et topographiques – donc financières – n'allaient pas dans le même sens. C'est pourquoi le Conseil fédéral se prononça en faveur du tracé Lausanne – Fribourg – Berne (LFB), passant par Oron et Romont.

Pour un désenclavement de la Gruyère

L'option choisie en 1856 inquiéta rapidement les Gruériens, bien avant l'inauguration de la ligne LFB, le 4 septembre 1862. En effet, déjà

en 1858, l'ancien conseiller d'État radical Julien Schaller, membre du Comité de direction de la Compagnie d'Oron, prônait la construction d'un embranchement Bulle-Romont, dont il estimait le devis à 2'250'000 francs, avec un trafic marchandises de 430'000 quintaux, un trafic voyageurs de près de 100'000 personnes par an et un produit de 103'589 francs, soit un intérêt de 4,6% du capital prévu. Ses idées furent bien accueillies en Gruyère et une réunion de citoyens eut lieu à Bulle le 26 décembre 1858. Un comité de quinze membres fut nommé, avec une prépondérance de notables bullois. Cependant, toutes les parties de la Gruyère étaient représentées, dont la Commune de Vuadens, avec Romain Dupasquier (1828-1904), qui avait été syndic sous le régime radical (1848-1856).

Le Sud bien seul

Empêtré dans des difficultés financières liées à la ligne LFB, l'État de Fribourg n'était pas en position de soutenir le projet du Bulle-Romont. La ville de Bulle dut financer le crédit d'études et fit convoquer

par le préfet Musy une réunion des communes gruériennes, qui eut lieu le 10 novembre 1861, à la suite de quoi fut lancé un « Appel aux citoyens en faveur d'un embranchement sur Bulle » dans lequel on demandait des souscriptions d'actions, des abandons de terrains traversés par la future voie, des concessions de gravières, carrières ou « ballastières », dons de bois pour les traverses et autres matériaux de construction... (Jean-Pierre Dorand : *Chemins de fer et régions dans le Canton de Fribourg entre 1845 et 1878*, p. 109) En octobre, puis en décembre 1862, deux pétitions gruériennes furent adressées au Conseil d'État, l'une lui demandant un embranchement ferroviaire Bulle-Romont, l'autre la correction générale de la route Bulle-Romont... En 1864, le Conseil communal de Bulle désigna un comité avec pleins pouvoirs pour négocier avec le Conseil d'État l'obtention d'une concession pour le nouvel embranchement ainsi qu'une subvention de sa part, dont le montant ne devait pas être moindre que le coût de la route projetée de Bulle à Romont, évalué à

600'000 à 700'000 francs. Ledit comité réussit à trouver un entrepreneur anglais, Sir Charles Burn, qui accepta les conditions suivantes : « M. Burn s'engage à construire un chemin de fer à simple voie entre Bulle et Romont, dans le meilleur système, pour assurer soit aux voyageurs, soit aux marchandises la sécurité la plus complète; la voie sera pareille à celles des grandes lignes, afin d'y permettre la circulation du matériel roulant usité sur les autres lignes suisses » (*Le Chroniqueur* du 10 octobre 1864). M. Burn prit cet engagement « à ses risques et périls ».

La ville de Bulle demanda en son nom la concession de la voie ferrée et la rétrocéda à une société anonyme d'un capital social d'un million de francs, divisé en deux mille actions de 500 francs. Elle promit de souscrire ou de faire souscrire quatre cents actions de la société. Elle s'engagea aussi à « obtenir de l'État une souscription de cent actions en outre de la subvention en argent » (*Le Chroniqueur*, 10 octobre 1864).

L'État ne s'impliqua pas trop : il limita son aide à une simple subvention – certes, de 750'000 francs (alors que son budget se montait à l'époque à environ 2,2 millions de francs), mais payable après la fin des travaux –, sans prise d'actions, tout en espérant accroître le trafic de la ligne LFB.

La commune de Bulle devant acheter de nombreuses actions, un appel aux Gruériens fut lancé en février 1865, afin que les communes et les particuliers en reprennent une partie. De plus, l'État, avant d'autoriser le début des travaux, le 17 juillet 1865, exigea de l'entrepreneur Burn une caution de 140'000 francs. Les garants du cautionnement furent à 75% des Bullois, alors que l'on ne comptait aucun habitant de Vuadens.

Cela ne marqua cependant pas la fin des soucis financiers, puisque,

durant l'été 1866, Burn étant à court de ressources, les travaux ralentirent grandement, pour s'arrêter au mois de septembre. Pour débloquer la situation, il fallut solliciter à nouveau les communes gruériennes ou leurs habitants. Les municipalités ayant aidé Bulle se trouvaient surtout en Haute Gruyère, sur la rive droite de la Sarine ou dans la région bulloise, sans, toutefois, de participation de Vuadens (ni de Vaulruz, ni de Sâles), mais il faut dire qu'en 1864, notre Commune avait déjà prêté à l'État 200'000 francs pour financer sa politique ferroviaire, alors que les recettes annuelles de notre village se situaient entre 13'000 et 14'000 francs !

La ville de Bulle fit toutes les économies possibles ; elle réduisit même les sommes allouées à l'École secondaire, dont les effectifs diminuèrent de moitié ! En désespoir de cause, elle se résigna à conclure deux emprunts, pour un total de 800'000 francs. Ces énormes sacrifices financiers permirent la reprise des travaux et leur achèvement au milieu de l'année 1868.

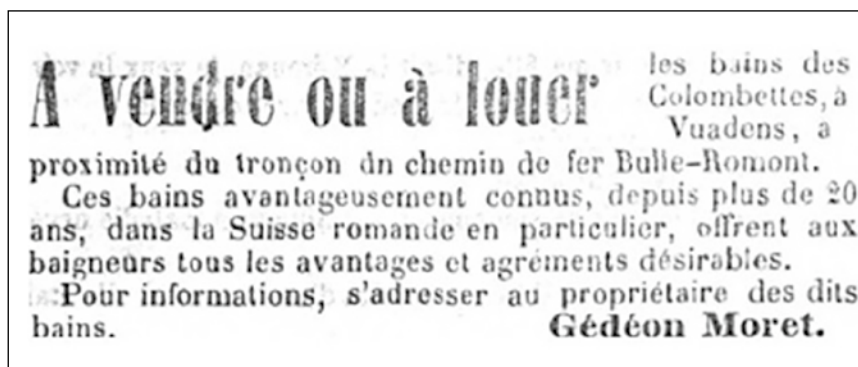
La fête d'inauguration eut lieu le 29 juin : après l'office célébré par Mgr Marilley, la bénédiction de la voie et des locomotives eut lieu à la gare de Bulle en présence de nombreux habitants de la région. Les invités se rendirent ensuite à l'Hôtel de Ville pour le banquet

officiel en présence du conseiller fédéral Karl Schenk et des conseillers d'État Hubert Charles et Louis Weck-Reynold. La ligne Bulle–Romont, longue de 18,2 km, avec un écartement standard (1,435 m) fut ouverte au public le 1^{er} juillet 1868. Trois trains par jour reliaient Bulle à Romont. Le trajet se faisait en 55 minutes et celui de Bulle à Fribourg en 2 heures et 45 minutes.

La nouvelle ligne permit à la Gruyère d'exporter ses fromages, son bétail et son bois. Le rail mit fin à la pratique du flottage des troncs sur la Sarine, qui ne pouvait avoir lieu qu'en période de crues. Malheureusement, le trafic avait été largement surestimé et, en février 1870, la Compagnie du Bulle-Romont fit faillite. L'État souhaita assurer la continuation de l'exploitation mais sans intervenir pour renflouer la compagnie. Ainsi, ce furent la Suisse Occidentale, puis le Jura-Simplon et enfin les CFF qui assurèrent l'exploitation de l'embranchement jusqu'en 1929 où le Chemin de fer Bulle-Romont reprit à son compte. Le 1^{er} janvier 1942, les Chemins de fer électriques de la Gruyère (CEG), le Chemin de fer Fribourg–Morat–Anet (FMA) et le Chemin de fer Bulle-Romont (BR) fusionnèrent et créèrent les Chemins de fer fribourgeois Gruyère–Fribourg–Morat (GFM). La traction électrique fut mise en service sur la ligne Bulle-Romont le 8 mai 1946.



Annonce publiée dans *Le Confédéré* le 10 octobre 1869.



Annonce publiée dans Le Chroniqueur du 26 décembre 1867.

Le RER et la fin de la halte de Vuadens-Nord

Avant même sa mise en activité, la ligne du Bulle-Romont était jugée positivement et perçue comme une aubaine, comme le démontre l'annonce publiée par le propriétaire des Bains des Colombettes, en 1867.

Entre Bulle et Romont, trente-trois passages étaient fermés à clef, par des tourniquets ou des barrières à bascule. Des gardes-barrières désignés – payés 25 francs par mois à l'époque de la Première Guerre mondiale – assuraient le service de dix-sept autres croisements. À Vuadens, au passage à niveau Chez les Morets, comme à chaque passage à niveau gardé, se

dressait une guérite en bois. Tous les jours de l'année, on abaissait les barrières au passage des six trains marqués à l'horaire. Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, ce service fut abandonné et le passage à niveau ne fut plus gardé; à la suite de plusieurs télescopages entre le Bulle-Romont et des voitures, et après un accident, en 1986, impliquant plusieurs vaches du syndicat de l'époque, des barrières automatiques furent finalement installées...

Le 1^{er} janvier 2000, les GFM fusionnèrent avec la compagnie des Transports en commun de Fribourg (TF) pour former les Transports publics fribourgeois (TPF). Fin 2010, il fut décidé d'étendre les liaisons

ferroviaires de Bulle à Berne via Fribourg lors du changement d'horaire de décembre 2011, marquant ainsi la naissance du RER Fribourg. Pour ce faire, la ligne entre Bulle et Romont fut entièrement rénovée. Toutes les gares intermédiaires furent fermées aux voyageurs, les villages étant désormais desservis par car, et certaines installations publiques furent supprimées, comme la halte de Vuadens-Nord...

François Genoud

Accident à Vuadens-Nord, le 4 juin 1986
 Au premier plan, à droite, le syndic Louis Dupasquier
 (La Gruyère du 5 juin 1986)

Vaches contre le Bulle-Romont, à Vuadens LE TRAIN A TUÉ TROIS FOIS



L'une des bêtes éjectées a dû être abattue sur place et sa dépouille enlevée

La halte de Vuadens-Nord peu avant sa démolition
 (Bulletin communal n° 62, avril 2013)





Samuel Charrière
TAVILLONS - BARDEAUX

Samuel Charrière
1628 Vuadens

079 603 17 36
samuel.charriere@websud.ch



CARROSSERIE DE LA GRUYÈRE
Sàrl

Rte de Briez 181 – 1628 Vuadens

Nos 30 ans d'expérience à votre service

Tôlerie Polissage Covering
Peinture au four Vitres teintées

Débosselage sans peinture
Traitement rouille volatile
Pare-brise (sans franchise)

➔ **Voitures de remplacement**
➔ **Travaillons avec toutes les assurances**

Nous nous réjouissons de vous accueillir

Tél. 026 912 85 85



Votre partenaire pour toutes les questions d'assurance et prévoyance

Jérémy Bertrand
Responsable
Mobile 079 696 09 29
jeremy.bertrand@axa.ch

AXA
Bureau de vente Châtel-St-Denis
Route de Vevey 96
1618 Châtel-St-Denis
AXA.ch/chatel-st-denis



LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Dans ce numéro, nous évoquerons la commission Senior+ et celle des naturalisations. Le rôle et le fonctionnement de la première nous ont été présentés par son président, Gabriel Genoud. Pour ce qui est du fonctionnement de la seconde, nous avons bénéficié des explications de son président, Jérôme Moret.

COMMISSION SENIOR+

Exigences légales et attributions

La Constitution du canton de Fribourg stipule dans son article 35 que « les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité » et dans son article 62 que « l'État et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations ». La concrétisation de ces articles exige la mise en œuvre d'une politique publique qui soit tout d'abord à l'écoute des besoins des personnes âgées, quels que soient leur état de santé et leur environnement social. Elle implique aussi de ne pas se limiter à associer à l'image de la personne âgée celle de quelqu'un de fragilisé, mais de mettre en valeur les compétences et les ressources de nos aîné-e-s comme des atouts essentiels pour notre société. C'est pour cette raison que la notion de senior a été préférée dans ce concept à celle de personne âgée, car elle se réfère à un cercle de personnes plus large et revêt une connotation à la fois plus neutre et plus représentative du dynamisme et des compétences de nos aîné-e-s. (Concept Senior+, Direction de la santé et des affaires sociales : <https://www.fr.ch/sites/default/files/2024-03/concept-senior%2B.pdf?v=1711608905>)

Ainsi, la loi sur les seniors (LSen) du 12 mai 2016 a-t-elle prévu dans son article 4 que les communes définissent dans un concept et selon les besoins de la population les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, en complément des mesures de l'État, pour contribuer à atteindre les buts de la loi. Dans le cas de notre Commune, cette mise en œuvre s'est réalisée par la mise en place d'une « Commission Senior+ », dont la nécessité va se révéler de plus en plus impérieuse.

Le poids de la démographie

On ne peut envisager la question des seniors sans faire référence à la démographie: il suffit pour s'en convaincre de constater que, selon les statistiques officielles, dans notre district entre 2010 et 2035, le nombre des plus de 65 ans va passer de 6'636 à 15'100 personnes!

L'augmentation de l'espérance de vie se traduit par une coexistence prolongée de quatre générations qui ont des besoins, des attentes et des comportements qui peuvent être très différents. Le vieillissement de la population entraîne des conséquences qui peuvent être très variées selon les individus. L'environnement global de la personne âgée peut également avoir un impact sur son état général et sa capacité à gérer les problèmes liés à l'âge.

Rôle et composition

Depuis 2019, la Commission Senior+ se soucie de toutes ces questions et s'emploie à la gestion de toutes ces différences. Conformément à la loi, notre village s'est doté, en mai 2021, d'un concept intitulé « Plan de mesures 2021-2025 », réalisé par la Commission Senior+ en collaboration avec le Conseil communal. Sur la base des grands principes contenus dans ce concept, la Commission Senior+, en collaboration avec l'EMS de la Sionge, s'est adressée aux personnes de 60 ans et plus et a proposé de multiples activités qui ont été rappelées dans le numéro 96 du Bulletin communal de mai 2025: Aide aux technologies, Atelier de lecture, Café seniors, Cartes ou jeux, Chant, Cuisine, Gym douce, Lotos, Messe, Marche, Patois, Tables d'hôtes, Yoga et enfin, depuis 2024, le Théâtre, qui a connu un immense succès.

Comme le rappelle son président, Gabriel Genoud, la commission Senior+ se réunit en moyenne quatre à cinq fois par année ainsi qu'en sous-groupes, pour être plus efficace dans ses projets. Ses membres, jusqu'à la fin de cette législature, sont les suivant-e-s: Gabriel Genoud (président), Valérie Chaperon, Christiane Schouwey (CG), Françoise Egger, Nicole Flury (vice-présidente), Maguy Progin, Louis-Philippe Clerc, Renée Follonier et Emmanuel Romanens (CC).

Affiche de la pièce *Paprika-Cannelle* jouée par les Seniors en novembre 2025 (Photo F. Genoud)



COMMISSION DES NATURALISATIONS

Bases légales et composition

La Loi fédérale sur la nationalité suisse, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, fixe les conditions minimales de naturalisation (durée de séjour, permis C, intégration, etc.). Elle impose le principe que la nationalité suisse est acquise par naturalisation cantonale et communale une fois satisfaites les exigences fédérales.



Passeport suisse et carte d'identité
(Source: Office fédéral de la police - Fedpol)

La Loi sur le droit de cité fribourgeois (LDCF) de 2017 stipule, dans son article 43, que chaque commune institue une commission des naturalisations dont les membres sont élus par l'assemblée communale ou le Conseil général pour la durée de la législature. La commission des naturalisations doit comprendre entre cinq et onze membres, choisis-e-s parmi les citoyennes et citoyens actifs domiciliés dans la commune. Ainsi, à Vuadens, cette commission se compose, jusqu'à la fin de la législature, des personnes suivantes: Fabrice Bro-

dard, Yvan Kilchoer (CG), Jérôme Moret (CG, président) et François Genoud (CG). Dominique Ropraz (CC) y fonctionne comme représentant du Conseil communal et secrétaire. Ses membres se réunissent à chaque fois qu'une demande de naturalisation est adressée; leur nombre varie beaucoup d'une année à l'autre, mais, nous confirme Jérôme Moret, président de la commission, il n'a jamais excédé dix ces dernières années, avec souvent des demandes groupées, par familles.

Fonctionnement et attributions de la commission

Le rôle de cette commission est de préavis les demandes de droit de cité avant la décision du Conseil communal. Elle a donc pour mission d'examiner les dossiers des requérants à la naturalisation, souvent avec un rapport d'enquête préparé par l'administration. Elle auditionne et rencontre les candidats pour vérifier leur intégration, leur maîtrise de la langue et leurs connaissances de la vie civique. Ensuite, le secrétaire rédige un préavis motivé (favorable ou défavorable) à l'attention du Conseil communal. Ainsi, ce préavis de la commission n'est pas une décision en soi, mais un élément essentiel pour éclairer le point de vue de la Commune qui enverra, à son tour, aux autorités cantonales son préavis quant à l'octroi du droit de cité communal.

Les décisions (notamment le refus) prises à l'issue de la procédure peuvent être contestées juridiquement selon les délais et voies de droit prévus par les textes en vigueur.

François Genoud



Vente et réparation
de fermeture-éclair

- Création de robes de mariées
- Dzaquillons / Bredzons
- Retouches

Isabelle NICOLET Brevet Fédéral de couture
Rue des Artisans 122 • 1628 Vuadens • T. 026 912 08 16
info@coutureattitude.ch • www.coutureattitude.ch



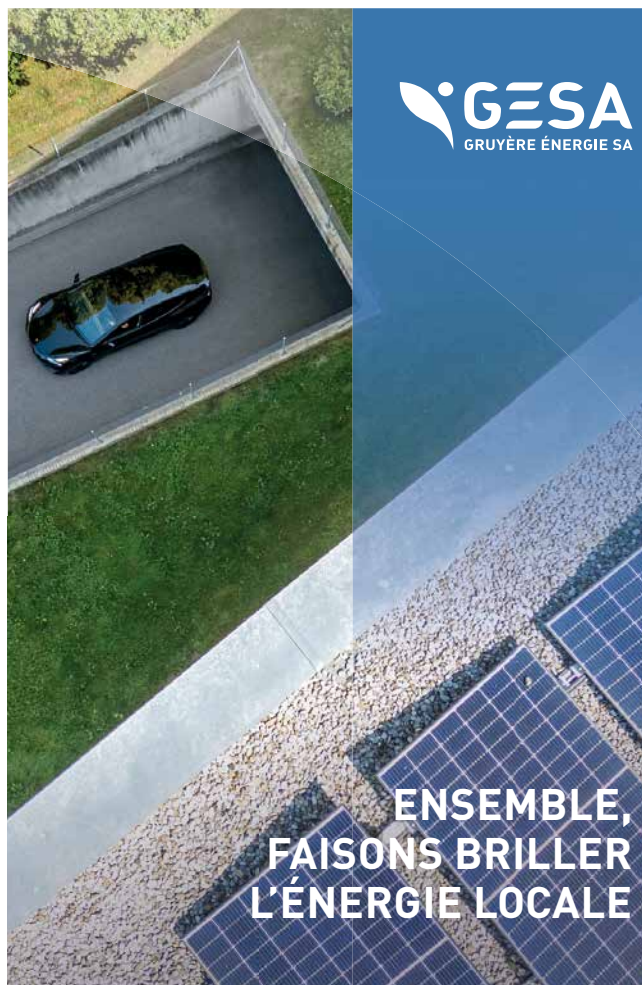
PHYSIO
VUADENS

Emilie Deillon
Physiothérapeute HES

Rue des Artisans 123
1628 Vuadens

026 565 48 80

info@physio-vuadens.ch
www.physio-vuadens.ch



GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

**ENSEMBLE,
FAISONS BRILLER
L'ÉNERGIE LOCALE**



HUBERT ETTER

**Notre mission,
votre durabilité**

Route Principale 89 | 1628 Vuadens
office@hubert-etter.ch | 026 919 87 80

hubert-etter.ch

CAMP OJ 2026

Comme chaque année durant les vacances scolaires de Carnaval, l'OJ Vuadens a permis à quelque 85 enfants de profiter d'une semaine de ski et de diverses activités en soirée.

Cette édition s'est tenue du 15 au 21 février 2026 dans la station obwaldienne d'Engelberg. Les enfants ont pu profiter, par groupes de niveau, de plus de 80 kilomètres de pistes. Malgré une météo pour le moins capricieuse et l'arrivée de plus d'un mètre septante de neige fraîche durant la semaine, l'ambiance est restée incroyable ! Les précipitations et le vent n'auront eu raison de notre programme que durant une demi-journée, que nous avons mise à profit pour organiser diverses activités ludiques en salle de gym. Nous avons même eu la chance d'apercevoir une seule et unique fois le soleil durant le premier après-midi sur les skis ! Le reste du séjour, les enfants et leurs moniteurs ont tout de même dévalé les pistes de la station avec enthousiasme et la semaine s'est terminée par le traditionnel slalom du camp, un moment toujours très attendu par les participants.

Les soirées ont également été bien animées : visionnage des photos du camp 2025 à Morgins, soirée film ou encore jeux de pistes organisés par nos nouveaux moniteurs. Nous avons aussi proposé une soirée « Passeport camp », offrant différentes activités telles que de la grimpe, du « Eisstockschiessen », des jeux de société, du bricolage ou encore un tournoi de ping-pong. Le mardi soir, la colonie s'est transformée en soirée déguisée sur le thème « Les Publicités ». Nous remercions tous les participants pour leur créativité et le travail réalisé en amont. La semaine s'est bien évidemment terminée par la remise des prix et la fameuse soirée disco.

La journée du jeudi rime traditionnellement avec journée des parents. Ce sont plus de 55 personnes qui sont venues nous rendre visite et partager un délicieux repas à nos côtés. Nous les remercions chaleureusement pour leur présence et ces moments de convivialité.

Pour terminer, nous souhaitons relever que cette semaine ne serait tout simplement pas possible sans l'appui de la Commune, de la Paroisse, du Ski-Club et de nos généreux sponsors. Elle ne pourrait pas non plus avoir lieu sans l'engagement bénévole des 20 moniteurs présents, tous formés Jeunesse & Sport, ainsi que des 7 membres de l'équipe de cuisine. Cette dernière est brillamment dirigée depuis trois ans par Claude Gérard et c'est grâce à eux que nous nous sommes régalés durant toute la semaine.

Nous adressons également un grand merci aux parents pour leur confiance, ainsi qu'aux enfants pour leur enthousiasme et la formidable ambiance qu'ils ont su créer tout au long du camp.

En vous souhaitant à toutes et tous un bel été, nous nous réjouissons de vous retrouver la saison prochaine !

*Au nom du comité OJ :
Julien Genoud et Benjamin Thürler
Présidents et chefs de camp*





Vélo – Trail MONTAGNE

Dent de Lys et Moléson depuis Estavannens

Nouvelle boutique en ligne
www.dupasquier-sports.ch

sports cycles
dupasquier
vuadens



Dallybureau

www.dally.ch

026 912 16 70
Le Dally 11 | 1628 Vuadens

The advertisement shows a modern living room with a white and light wood cabinet, a white stool, and a dark wood chair. A window in the background shows a view of trees.



TFV

TOP FENETRES & VOILETS SA

FENÊTRES **VOILETS** **PORTES**
PORTES DE GARAGE **STORES**
MOUSTIQUAIRES **MONTAGE**

Rte du Briez 171
1628 Vuadens

026 919 67 40
 info@topfenetresvolets.ch

www.topfenetresvolets.ch

Être aidé
quand
on aide

Aide aux proches

Vous vous occupez régulièrement à domicile de votre conjoint ou parent âgé, malade ou en fin de vie ?

Notre personnel qualifié et expérimenté prend soin ponctuellement ou régulièrement de votre proche en votre absence.

Que ce soit pour reprendre votre souffle, un impératif, des vacances, un rendez-vous médical ou de loisir, ou toute autre raison, **vous avez la possibilité de faire appel à notre service de relève.**

N'hésitez pas à nous contacter

026 347 39 79

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 11h30

Croix-Rouge fribourgeoise
Aide aux proches
Rue G.-Techtermann 2
1701 Fribourg

aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch



Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Si vous préférez être contacté, retournez-nous le bon ci-dessous dûment rempli par courrier ou par e-mail.



BON
3 HEURES GRATUITES

POUR NOTRE SERVICE DE RELÈVE

1 bon par famille

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Adresse :

NPA et Lieu :

E-mail :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Pompes Funèbres
Moret

*L'assurance d'un
 accompagnement personnalisé,
 digne et respectueux*



Jean-Luc Moret



Raymond Tinguely

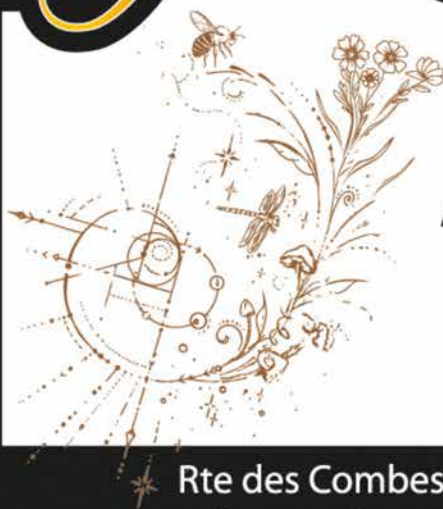
026 912 88 88

Bulle

www.pfmoret.ch

info@pfmoret.ch

José Dupasquier
Paysagiste



Aménagement extérieur, création de jardin

Plantation et entretien de jardin + taille

Pose de clôtures et barrières de jardin

Soin et entretien de gazon

Pavage et dallage

Fouilles et terrassements

Rte des Combes 1 | 1628 Vuadens | 079 429 83 18

jose.dupasquier@bluwin.ch

3^e MARCHÉ ARTISANAL

C'EST POUR BIENTÔT!

Imaginée et instaurée dans la foulée du premier Conseil général issu des élections communales de 2016, la commission « Vuadens Demain » poursuit son bonhomme de chemin.



(photo Crystel Follonier)

Après une phase exploratoire et l'évaluation de diverses manifestations à créer susceptibles d'animer la vie villageoise, quelques ancrages ont été plantés. Le marché artisanal est un de ceux-ci.

Lors des premières réunions, les projets ont fusé. Mais raisonnablement, il a fallu opérer des choix. Trois actions fortes ont été retenues: outre le marché artisanal, signalons l'installation d'une Boîte à livres et la mise sur pied du cinéma open air qui, pour l'instant, n'a connu qu'une édition.

Organisatrice du marché artisanal avec ses collègues Delphine Perrinjaquet et Crystel Follonier, Florence Romanens est en pleine préparation de la troisième édition qui déroulera ses fastes sur la place sise entre les deux bâtiments scolaires le samedi 2 mai, de 10 heures à 16 heures. « Nous attendons une douzaine d'exposants du village et autant en provenance de l'extérieur », se réjouit-elle. Nous portons attention à ce que le marché soit le plus diversifié possible. »

À noter qu'à chaque fois la gestion de la buvette est confiée à une société active dans le village. Diverses animations sont en outre prévues. Chant et musique offriront une ambiance de fête. La Commune apporte son soutien financier à l'organisation de la manifestation. Elle est aussi en appui pour l'obtention des autorisations.

Jean-Bernard Repond

Nous attendons une douzaine d'exposants du village et autant en provenance de l'extérieur !



INFORMATIONS

Administration communale

Place de la Gare 20, CP 12
1628 Vuadens
Tél.: +41 26 913 20 40
Email: commune@vuadens.ch
www.vuadens.ch

Administration communale – horaires spéciaux

- Jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026 (Ascension)
- Lundi 15 mai 2026 (Pentecôte)
- Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026 (Fête-Dieu)

Vacances d'été:

- du 1^{er} au 14 août 2026 inclus
-

Déchetterie – horaires spéciaux

Fermeture:

- jeudi 14 mai 2026 (Ascension)
- jeudi 4 juin 2026 (Fête-Dieu)